Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le 04 MAI 2026
ID : 059-215900887-20260427-2026BGD026-DE

Département du Nord
Arrondissement de Lille
Canton d'Armentières

Commune de BOIS-GRENIER

EXTRAIT des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

du 27 avril 2026

NOMBRE
de conseillers
en exercice : 19
de présents ou représentés : 18

Le vingt-sept avril deux mille vingt-six à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Bois-Grenier s'est assemblé en séance ordinaire à la mairie de Bois-Grenier, après convocation légale faite le vingt-et-un du même mois, sous la présidence de Mr Michel DELEPAUL, Maire.

Etaient présents : M. DELEPAUL, M. BRAME, Mme CARON, M. CARLIER, Mme ELOIRE, M. ATSU-GLEGLEDZI, Mme BRACKE, M. CARON, Mme CONTAY, Mme DELQUEUX, M. DUPONTREUE, Mme JOURDAIN, Mme LACONTE, Mme MIELLET, Mme SLEMBROUCK, M. SPETEBROOT, M. SPRUYT et M. VANBRUGGHE.
Pouvoir : de M. LEDOUX à Mme BRACKE

Versement d'un acompte des subventions associatives 2026

La Commission Finances propose au Conseil Municipal de verser un acompte de la subvention associative 2026 pour les associations de Bois-Grenier.

Ce calcul sera réalisé à partir des sommes versées lors de l'attribution des subventions pour l'année 2025.

50 % de la somme 2025 sera versée à chaque association selon le tableau ci-dessous.

Les associations nouvellement créées ne recevront pas d'acompte.

Dès réception des dossiers de subventions, le reliquat de cette subvention sera calculée à partir des sommes votées ce jour.

La délibération complémentaire sera prise lors du Conseil Municipal du 1er juin 2026.

Ref. 201524 Berger-Levrault (1309)

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le 04 MAI 2026
ID : 059-215900887-20260427-2026BGD026-DE

Nom de l'association		
Familles Rurales de Bois-Grenier	571,00	285,50
A.S.B.G	921,00	460,50
Amicale Pétanque Grenésienne	323,00	161,50
Judo Club de Bois-Grenier	516,00	258,00
Karaté club	---	---
Tennis Club de Bois-Grenier	338,00	169,00
Tennis de table de Bois-Grenier	481,00	240,50
Vélo club de Bois-Grenier	345,00	172,50
Le Grenier du Rock	250,00	125,00
Comme une evi'danse	---	---
Arthémis	250,00	125,00
A.P.E.L	250,00	125,00
Amicale Laïque	250,00	125,00
Club des Aînés	250,00	125,00
Un enfant, un avenir	250,00	125,00
Nounou Bout-d'chou	250,00	125,00
TOTAL	**5 245,00**	**2 622,50**

Après explication, le Conseil Municipal valide à l'unanimité le versement de ces acomptes et el mode de calcul.

Fait aux jour, mois et an **susdits.**

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire,

M. DELEPAUL

MAIRIE de BOIS-GRENIER (Nord)